

Puis vient la question des fils électriques dont j'ai souvent parlé dans mes rapports et dans des interviews aux journaux. On admettra que la présence de ces fils est un danger qu'il importe de faire disparaître et que ce sont ces fils qui, en grande partie, empêchent nos pompiers d'éteindre des incendies aussi rapidement que s'ils travaillaient dans des conditions meilleures.

Une autre cause de la prétendue inefficacité de la brigade se trouve dans le fait amplement prouvé que les pompiers sont généralement appelés trop tard.

L'importance des incendies des 3 et 9 décembre 1906, ainsi que de celui du 3 janvier 1907, est une preuve incontestable de mes déclarations.

Je ne suis pas opposé à une critique juste et équitable, et j'ose croire que les messieurs qui ont formulé leurs plaintes au Conseil étaient animés d'une égale largeur de vue. Mais me serait-il permis de demander pourquoi Messieurs les Assureurs n'exigent pas la présence de gardiens de nuit fidèles et compétents dans les édifices où des milliers de dollars de propriété sont en jeu? Peut-on raisonnablement s'attendre à ce qu'un incendie puisse être confiné à l'édifice dans lequel il a pris naissance lorsqu'à l'arrivée des pompiers les édifices environnants sont déjà atteints par les flammes? Montréal est-il la seule ville où de tels incendies se produisent? Un simple coup d'oeil sur les journaux quotidiens vous fournira la réponse à cette dernière question.

Dans des conditions ordinaires, lorsqu'ils sont appelés à temps, nos pompiers peuvent éteindre un commencement d'incendie tout aussi bien que ceux de n'importe quelle autre ville du monde. Cela ne veut pas dire que notre service des Incendies n'a pas besoin d'améliorations. Mes demandes incessantes, appuyées par votre Commission et généralement approuvées par les autorités municipales, sont la preuve que je suis soucieux de mes devoirs et attentif au progrès constant de la brigade. J'aime à croire que les mêmes sentiments animent ceux qui critiquent actuellement mon administration.

En dehors des causes principales ci-dessus mentionnées et qui expliquent en quelque sorte l'étendue des trois incendies dont il s'agit, des causes particulières à chacun d'eux feront mieux comprendre pourquoi la brigade a été impuissante à confiner ces incendies dans les lieux où ils se sont déclarés.

Au feu de la rue Notre-Dame, le 3 décembre 1906, les soliveaux de bois perçaient les murs en plusieurs édifices consécutifs. Une fois brûlés, ils laissèrent des ouvertures par où les flammes s'engouffrèrent en dépit de tous nos efforts; le mur, en arrière de l'édifice de la succession Wilson, était aussi percé d'une large ouverture. Le toit de certains de ces édifices (Victoria Chambers) était rempli de bran de scie.

Je laisserai de côté un grand nombre d'autres détails que l'on trouvera dans les rapports des sous-chefs et autres officiers.

Quant au feu de la rue Sainte-Hélène, le 9 décembre 1906, mêmes remarques que ci-dessus au sujet des soliveaux de bois. De plus, les flammes sortant des fenêtres, en arrière, communiquèrent l'incendie aux édifices voisins avant que les pompiers aient pu les en empêcher, à cause du retard qu'on apporta à les appeler.

Le 3 janvier 1907, il y eut un incendie sur la rue Saint-Antoine. Une terrible explosion, qui se produisit dès le commencement de l'incendie, fut la cause principale des dommages causés et de la destruction des édifices de la rue Saint-Jacques. La force de l'explosion fut telle que des fragments de murailles de brique furent projetés à 40 pieds de distance contre le mur de côté du logement en brique sur le côté Nord du clos de bois, causant un enfoncement de plusieurs pouces de profondeur.

A tous ces incendies, les officiers et les pompiers ont fait tout ce qui était humainement possible de faire pour arrêter le progrès des flammes, et prenant en considération les circonstances pénibles dans lesquelles ils travaillaient, il me fait particulièrement plaisir de reconnaître leur travail effectif et leur courage persistant.

Les faits mentionnés plus haut ont été obtenus de mes officiers ou sont le fruit de mes observations personnelles. L'enquête minutieuse que j'ai faite immédiatement après ces incendies corrobore les témoignages de mes officiers et le mien.

Le tout néanmoins respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur,

Z. BENOIT,

Chief du Service des Incendies.

The question of overhead wires I have often broached in reports or through the medium of the press. The presence of these wires will certainly be conceded as an existing evil that should be made to disappear, and one that is responsible for a large proportion of some fires not being put out as quickly as they would if the firemen labored under better circumstances.

Another cause of the so-called inefficiency of the Fire Brigade is found in the well-proven fact that the firemen are generally called out too late.

The extent of the fires of December 3rd and 9th 1906, and January 3rd 1907, are three good examples in point. The reports of the sub-chiefs and subaltern officers on these fires, all bear me out in this declaration.

I am not averse to fair and just criticism and I presume the same sentiments animated the gentlemen who caused the complaints to be made to the Council. Under this assumption may I be permitted to ask why competent and trustworthy night watchmen are not put by the Insurance people in premises where thousands of dollars worth of property are at stake?

How can you expect a fire to be confined to the place of origin, the flames having already communicated to the adjoining buildings when the firemen are called to put them out? Is Montreal the only City where such fires occur? You have only to look in the daily papers to get an answer to the question.

Under ordinary circumstances, when called in due time, the Fire Brigade of this City will stop an incipient blaze as well as any other similar organization. This does not mean that the Department does not need any more improvements. My unceasing demands backed by your Committee and the generous response of the City authorities, are proofs that I am mindful of my duties and am aware that there can be greater perfection. I am, moreover, bound to believe that the same spirit actuates those criticising my administration. Outside of the general causes above mentioned that helped to magnify the extent of the three fires, particular ones attended each which will further explain the failure of the Fire Brigade to confine said fires in the premises where they originated.

At the Notre-Dame street fire on the 3rd December 1906, the wooden beams in the buildings penetrated through and through the walls, which when burned, left gaping openings inviting the flames to rush through which they did despite our efforts. The wall in the rear of the Wilson Estate building had also a large opening.

I will leave out a number of other details which will be found in the reports from the sub-chiefs and other officers.

At the Saint-Helen street fire which occurred on the 9th of December 1906, the wooden beams of these buildings were similarly constructed. The flames, belching out from the rear windows, leaped to the building before the firemen could prevent them on account of the delay in calling the brigade out.

As to the Saint-Antoine street fire on January 3rd 1907, an early and terrific explosion was the main cause of the extensive damage done and the burning of the Saint-James street buildings.

The force of the explosion was such that portions of a brick wall were projected a distance of about 40 feet against the side wall of the brick dwelling on the North side of the wood yard, causing a large depression several inches deep.

In all these fires the officers and men did all that was humanly possible to arrest the progress of the flames, and considering the trying circumstances under which they had to struggle, I am pleased to hereby recognize their good work and pluck.

The above facts were either obtained from my officers or came under my immediate personal observation. I made also a minute investigation after the fires which corroborated both my officers' reports and my own.

The whole, nevertheless, respectfully submitted.

I have the honor to be, gentlemen,

Your most humble and obedient servant,

Z. BENOIT,

Chief Fire Brigade.